Nations Unies S/PV.4575



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4575e séance

Mercredi 17 septembre 2002, à 10 heures
New York

Président :	Sir Jeremy Greenstock	(Royaume-Uni)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Ngoh Ngoh
	Chine	M. Zhang Yishan
	Colombie	M. Ocaziones
	États-Unis d'Amérique	M. Williamson
	Fédération de Russie	M. Zaemsky
	France	M. Doutriaux
	Guinée	M. Camara
	Irlande	M. Ryan
	Maurice	M. Koonjul
	Mexique	Mme Arce de Jeannet
	Norvège	M. Brattskar
	République arabe syrienne	M. Mekdad
	Singapour	Mme Lee

Ordre du jour

La situation en Angola

02-48270 (F)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Angola

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Kenzo Oshima, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Oshima à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Au cours de cette séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Kenzo Oshima, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Puis-je rappeler au Conseil le contexte de cette réunion : le Conseil continue d'attendre avec un vif intérêt le rapport du Secrétaire général consécutif à la récente mission interinstitutions en Angola. Dans la mesure où la présentation de ce rapport a été retardée, le Conseil est récemment convenu, sur la recommandation du Secrétaire général, de proroger d'un mois le mandat du Bureau des Nations Unies en Angola à compter de sa date d'expiration le 15 juillet. Un débat complet sur l'Angola devrait être organisé sous la présidence des États-Unis en août, en temps opportun pour la date de renouvellement du mandat.

Mais étant donné l'urgence de la situation humanitaire, les membres du Conseil ont pensé qu'il serait utile d'avoir un exposé de M. Oshima, qui était aussi récemment en visite en Angola, sans attendre le débat plus extensif du mois prochain. M. Oshima a pris la peine de trouver du temps dans un emploi du temps très chargé. Nous ne pourrons pas le retenir plus d'une heure, mais j'espère qu'après son exposé initial, il y aura du temps pour une brève session de questions-réponses. Les membres du Conseil qui désirent prendre la parole à ce sujet devraient le faire savoir au Secrétariat dès maintenant.

Je donne la parole à M. Oshima.

M. Oshima (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je souhaite remercier le Conseil de me fournir une fois de plus l'occasion de lui rendre compte de la situation humanitaire actuelle en Angola. Je viens de rentrer d'une mission en Angola et dans le sud de l'Afrique. Dans le sud de l'Afrique, j'ai visité trois pays parmi ceux qui sont touchés par la menace de famine – le Zimbabwe, le Malawi et la Zambie. Demain, ici à New York, nous organisons le lancement d'appels nationaux à une assistance d'urgence au nom des six pays affectés.

Au cours de mes visites, j'ai été accompagné de hauts fonctionnaires du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Programme alimentaire mondial (PAM). Nous avons voyagé ensemble afin de pouvoir élaborer une analyse intégrée de la situation – non seulement d'un point de vue humanitaire, mais aussi dans une perspective de reconstruction et de développement. Mme Julia Taft, Directrice du Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD, a participé à la Mission. Si les membres sont d'accord, elle sera aussi prête à répondre aux questions d'aujourd'hui.

Notre mission en Angola s'est déroulée consécutivement à la mission plus large menée par M. Ibrahim Gambari, afin de procéder à des évaluations et de consulter le Gouvernement sur le rôle et la structure de la présence des Nations Unies en Angola, à la lumière de la nouvelle situation.

L'objet de ma mission humanitaire comportait deux volets : premièrement, évaluer la situation sur le terrain directement, et s'assurer de la mise en place d'une coordination efficace de l'aide; deuxièmement, débattre d'une série de questions clefs avec le Gouvernement, notamment du partage des charges et des stratégies pour le retour et la réinstallation des personnes déplacées à l'intérieur du territoire, y compris des combattants de l'UNITA et de leurs familles.

Outre nos rencontres à Luanda avec les principaux ministres du gouvernement, la communauté des donateurs et les partenaires humanitaires, y compris les organisations non gouvernementales

actives sur le terrain, nous avons fait un déplacement instructif dans la ville de Kuito dans la province de Bié, l'une des localités les plus durement frappées du pays.

J'ai tiré trois conclusions principales de ma mission. Premièrement, le Gouvernement angolais, les Nations Unies et leurs partenaires ont une occasion exceptionnelle de forger un nouveau partenariat pour répondre tant aux besoins humanitaires qu'aux questions de reconstruction et de développement. Cette occasion doit être saisie avec un effort et un engagement renouvelés. Il est important de mettre en place le cadre approprié pour encourager ce partenariat.

Deuxièmement, le gouvernement s'évertue à ce que l'accord énoncé dans le Mémorandum d'accord du 4 avril soit respecté. Il regarde vers l'avenir et prévoit déjà le relèvement et la reconstruction et semble prêt à affecter une plus grande partie des dépenses au secteur social. Si cela devenait une réalité, je crois que cela serait accompagné d'un appui important des donateurs.

Troisièmement, la communauté humanitaire devra continuer à intervenir massivement pour sauver à court terme les vies humaines. En particulier, les stratégies de retour et de réinstallation des personnes déplacées – notamment les ex-combattants de l'União Nacional para a Independência Total de Angola (UNITA) et leurs familles – deviennent vite un problème majeur. Aider les personnes déplacées à rentrer chez elles et à reprendre une vie productive sera d'une importance critique pour la consolidation de la paix. Pour accomplir ces activités dans l'immédiat, il nous faut un soutien considérablement accru des donateurs.

La situation générale en Angola a changé radicalement depuis mon dernier exposé au Conseil en février. Le cessez-le-feu établi par le Mémorandum d'accord est respecté. Le processus de paix semble irréversible. Le peuple angolais doit être félicité de ce succès décisif. Les améliorations qui ont résulté dans l'accès humanitaire aux nombreuses localités de l'intérieur ont eu des conséquences positives considérables pour la population.

Cependant, la situation humanitaire dans de nombreuses parties du pays reste sombre. Les énormes besoins d'un large segment de la population - notamment en vivres, en eau, en logement et en soins de santé – exigent une action d'urgence massive. Malgré l'évolution générale positive, ceux que la guerre a le plus touchés n'ont encore guère récolté les dividendes de la paix.

Quand le Mémorandum d'accord a été signé au début d'avril, environ 1,9 million de personnes vulnérables recevaient l'aide de la communauté internationale. Dès que les conditions l'ont permis après la signature du Mémorandum d'accord, les institutions des Nations Unies, les partenaires du gouvernement et des organisations non gouvernementales ont immédiatement procédé à des évaluations rapides des besoins dans les zones précédemment inaccessibles, notamment dans les nouvelles zones de réception des familles. Ces évaluations rapides ont abouti à l'identification d'environ un million de personnes de plus ayant besoin d'une aide d'urgence – soit 800 000 personnes environ dans les zones nouvellement accessibles et, on pense, 220 000 membres des familles des ex-combattants de l'UNITA regroupés dans 31 des 35 zones de réception. Autrement dit, l'ONU et ses partenaires cherchent maintenant à atteindre trois millions de personnes en situation vulnérable – près du quart de la population angolaise totale.

L'opération de secours humanitaire en cours en Angola est l'une des plus grandes du monde, plus de 400 organisations non gouvernementales nationales et internationales, et 10 institutions des Nations Unies participant à l'effort. Je voudrais indiquer que j'ai fort admiré les efforts inlassables de la communauté humanitaire en Angola pour répondre aux besoins tant existants que nouveaux. Ces efforts sont réellement louables. En même temps, il m'a paru bien clair que les tâches dépassent de loin les moyens, y compris financiers. Il faut d'urgence financer la fourniture de vivres, de soins de santé et d'eau, l'assainissement et le soutien à l'agriculture. L'appel global en faveur de l'Angola lancé par les Nations Unies en 2002 demandait 233 millions de dollars. À ce jour, seuls 81 millions – ou 35 % des fonds demandés – ont été accordés. Le manque d'argent est désormais la principale gêne à l'action humanitaire.

À l'avenir, le problème principal de la communauté humanitaire sera le retour et la réinstallation des personnes déplacées. D'après le gouvernement, près de quatre millions de personnes - le tiers de la population – sont déplacées. Le gouvernement a fait du retour et de la réinstallation une priorité principale. Selon son plan, près d'un demi million de personnes pourraient être réinstallées d'ici la

fin de l'année. Quand j'ai visité des camps de personnes déplacées dans la ville de Kuito, j'ai appris que certains s'apprêtaient déjà à en partir pour rentrer d'eux-mêmes dans leur région. Les organisations humanitaires travaillent en priorité avec les autorités provinciales pour mettre au point des plans pour faciliter le retour et la réinstallation avant la prochaine saison des semailles à la mi-août. Il va de soi que cela doit être activement encouragé.

Je voudrais rappeler au Conseil que le retour et la réinstallation devront s'effectuer conformément au principe du retour volontaire – et non forcé – sans jamais oublier les besoins de protection. À cet égard, le Conseil se souviendra que l'Angola est actuellement le premier pays au monde à avoir inscrit dans sa législation nationale les principes directeurs relatifs aux personnes déplacées, énoncés par le Représentant du Secrétaire général chargé de la question des personnes déplacées dans leur propre pays, M. Francis Deng. Cela est louable. L'ONU collabore étroitement avec le gouvernement pour que ces règles soient appliquées au niveau tant provincial que national.

À ce sujet, je voudrais également noter que le déminage jouera un rôle important pour faciliter le retour et la réinstallation dans la sécurité. L'accès humanitaire reste entravé par le pullulement généralisé des mines. Avec l'appui de la communauté internationale, le gouvernement doit prendre la tête de cette action et redoubler ses efforts de déminage. Je voudrais souligner à cet égard que le Gouvernement angolais a récemment ratifié la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel, pas dans la bonne voie dont il devrait être félicité.

Je voudrais insister sur le fait que, pour des raisons évidentes, la situation des ex-combattants de l'UNITA et des membres de leurs familles actuellement regroupés dans les zones de cantonnement et de réception des familles exige une attention prioritaire. Ils reçoivent actuellement une aide d'urgence du gouvernement, des institutions des Nations Unies et des ONG mais cela ne suffit pas. Des efforts accrus sont nécessaires et urgents en la matière. En outre, après le 20 juillet, les militaires passeront la responsabilité de ces zones à la Commission pour la réinsertion nationale, nouvellement créée. Reste à voir si elle aura les ressources et la capacité nécessaires pour relever le défi. Cette situation devra être suivie de près.

Comme je l'ai dit plus tôt, l'un des objectifs de ma mission était de discuter avec le gouvernement des façons dont nous pourrions, vu les conditions nouvelles, améliorer nos relations de travail. Dans nos discussions, le gouvernement a confirmé avoir la responsabilité principale d'apporter assistance et protection à son peuple. Mais il est clair que les problèmes et les tâches qui attendent le gouvernement sont accablants et le gouvernement a indiqué qu'il demanderait l'aide des Nations Unies et de la communauté internationale pour s'acquitter de ses immenses tâches et responsabilités. En même temps, nous parlons d'un pays richement doté en pétrole et autres ressources naturelles. La communauté internationale s'attend à ce que le gouvernement puisse assumer une part plus importante du fardeau que sont les besoins de sa population.

En outre, maintenant que la guerre a pris fin, le peuple angolais mérite les bienfaits de la paix. On s'attend à ce qu'ils proviennent du pays lui-même, car il en a les moyens, même si la communauté internationale doit intervenir pour compléter les efforts du gouvernement. La situation actuelle peut et doit devenir une chance à saisir. Elle le sera si l'ONU et le gouvernement créent un nouveau partenariat équitable en matière d'aide humanitaire et d'aide au développement. On s'attend à ce que ce partenariat soit fondé sur les notions de partage du fardeau et de transparence.

Nous espérons que le gouvernement intensifiera ses efforts afin de tenir un bon nombre des engagements déjà pris, ainsi que ceux, nouveaux, que nous escomptons. De nombreux donateurs ont exprimé leur souci et souligné que le partage bien défini du fardeau, la transparence et la tenue des engagements sont essentiels. J'ai évoqué ces questions avec le gouvernement. Je suis sûr qu'il fera de son mieux pour répondre à ces attentes.

En outre, il y a des mesures que peut prendre le gouvernement afin de faciliter les activités humanitaires en cours. Parmi elles figurent la réfection des infrastructures de routes et de ponts afin de permettre des livraisons routières moins coûteuses, l'accélération du dédouanement des biens humanitaires, le maintien de la détaxe des biens humanitaires, et la simplification de l'octroi des visas au personnel humanitaire international. J'ai évoqué ces questions auprès du gouvernement et lui ai demandé de les étudier d'urgence.

Vu l'évolution des circonstances et les besoins supplémentaires créés, il faut, comme je l'ai dit, réviser l'Appel global pour l'Angola auprès des donateurs internationaux. J'ai déjà informé la communauté des donateurs à Genève et ici à New York de ces faits. Parallèlement, l'équipe des Nations Unies sur place en Angola travaille, avec le Gouvernement, les donateurs et les organisations non gouvernementales, pour fixer le financement supplémentaire qu'exigent les besoins accrus, en se donnant pour tâche de réviser l'Appel global qui devrait être mis en train à la fin du mois. Je demanderais aux membres du Conseil et aux autres États Membres d'être généreux dans leur appui à ce nouvel appel pour l'Angola.

Malgré les défis considérables des dernières années, l'effort humanitaire en Angola a sauvé de nombreuses vies plongées dans la tragédie. Je crois que nous avons là une bonne fondation. Qui plus est, nous devons rendre hommage au peuple angolais, qui a fait preuve d'une ténacité incroyable et se tient prêt à revivre. Répondre aux besoins urgents de l'aide humanitaire en Angola exigera les efforts concertés de l'ONU, de ses partenaires, des gouvernements donateurs et du Gouvernement angolais. Grâce à ces efforts, j'espère que la communauté internationale pourra aider le peuple angolais à consolider une paix et une réconciliation nationale bien méritées et l'aider à évoluer vers la normale, ce qui permettra la reconstruction et le développement du pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur des opérations humanitaires de son exposé, des fiches de synthèse et des autres détails qu'ils nous a fournis par écrit.

Au cas où des membres du Conseil se le demanderaient, nous n'avons reçu aucune demande de la délégation de l'Angola d'être à la table du Conseil pendant cette réunion. Mais je voudrais juste vérifier s'il y a un représentant de l'Angola sur le côté de la salle du Conseil? Je vois qu'il y a un représentant de la délégation ici.

Le débat est ouvert à ceux qui veulent faire de brèves observations ou poser des questions.

M. Brattskar (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Oshima de son exposé très utile.

La Norvège félicite le Gouvernement angolais d'avoir pris des mesures positives face aux besoins humanitaires du pays après la signature du Mémorandum d'accord. Cela dit, il faut faire plus; et le gouvernement doit assumer des responsabilités et une autorité accrues afin de satisfaire les besoins humanitaires considérables de sa population. Avant tout, il doit prendre la direction des préparatifs relatifs aux opérations de retour en masse et de réinstallation des réfugiés en accordant la priorité à la reconstruction de l'infrastructure : routes, pistes d'envol et ponts.

L'Angola, comme l'a dit M. Oshima, a un énorme problème de déminage. Mon gouvernement félicite le Gouvernement angolais de sa décision de ratifier le Traité sur les mines antipersonnel et adjure les autorités de résoudre les difficultés institutionnelles existantes et d'allouer des fonds aux programmes de déminage dans tout le pays. De surcroît, les institutions qui oeuvrent en Angola doivent être encouragées à intégrer les activités de déminage dans leurs programmes d'aide en général. C'est là surtout un moyen important de préparer le retour des masses de réfugiés et de personnes déplacées.

La Norvège admire les efforts actuels de l'ONU, et notamment du Bureau de la coordination des affaires humanitaires en tant que coordonnateur international. Nous voudrions encourager ce bureau et d'autres institutions à continuer à oeuvrer avec le gouvernement afin d'améliorer la transparence et le dialogue concernant les activités humanitaires.

Je voudrais également souligner qu'il faut débloquer d'urgence des fonds et fournir une aide humanitaire face aux situations d'urgence qui sévissent dans de nombreuses zones de cantonnement et dans des sites nouvellement accessibles. Je voudrais demander à M. Oshima s'il existe encore des problèmes de sites inaccessibles à l'aide.

Pour notre part, nous avons répondu à la crise humanitaire en fournissant des fonds supplémentaires par le biais de l'UNICEF et des coordonnateurs des opérations humanitaires dans les zones de cantonnement. D'autres donations seront disponibles dès que l'Appel coordonné sera présenté.

Nous attendons avec grand intérêt de débattre du prochain rapport du Secrétaire général contenant des recommandations sur le mandat de l'opération des Nations Unies en Angola. Entre-temps, nous encourageons le Gouvernement angolais et l'UNITA à continuer de mettre en oeuvre le processus de paix en vue de consolider un environnement stable et pacifique, créant par là même les conditions propices à

la réconciliation nationale et au développement social et économique à long terme du pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons plusieurs orateurs. Je vous demande de limiter vos interventions à un maximum de trois minutes.

M. Koonjul (Maurice) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, Kenzo Oshima, de son excellent exposé de ce matin. Il s'est révélé extrêmement utile et très complet.

La situation en Angola en est à un stade décisif. Après la signature du mémorandum de paix, le pays est sur le point de s'engager dans un programme de reconstruction. Parallèlement, il se heurte à une situation humanitaire grave qui découle du retour des troupes de l'UNITA, des personnes déplacées et des réfugiés. Le pays a assurément besoin du maximum d'aide.

Nous partageons les propos de M. Oshima : il incombe avant tout au Gouvernement angolais de s'occuper de son peuple. Nous souscrivons pleinement à ceci. Mais, comme il l'a souligné lui-même, la situation est insurmontable en ce moment. C'est le moment où le pays a besoin de l'aide indispensable de la communauté internationale afin d'affronter la situation. Nous pensons donc qu'une coopération très étroite doit s'établir entre tous les donateurs et le Gouvernement angolais afin de renforcer ses capacités face au problème qu'il connaît.

Nous aurons évidemment l'occasion de discuter de toutes les autres questions lorsque nous serons saisis du rapport du Secrétaire général. À ce moment-ci, nous pensons qu'il y a certaines questions qui doivent être mises en exergue. Il est notamment nécessaire d'examiner le problème du retour et de la réinstallation des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des réfugiés. Nous notons qu'il y a environ quatre millions de personnes touchées par ce problème, c'est-à-dire près du tiers de la population de l'Angola.

Le Ministre Brattskar a parlé de la nécessité de procéder au déminage. Je pense que nous devrions être en mesure de débattre de ce problème lorsque nous parlerons du rapport de l'Ambassadeur Gambari. Il est de la plus haute importance que le pays soit débarrassé de ces mines afin de permettre aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays de reprendre une vie normale.

Nous estimons qu'il est également nécessaire que les travailleurs humanitaires aient accès sans entrave à toutes les zones. Certains rapports indiquent que certaines zones ne sont pas accessibles en raison du comportement de certaines personnes. Je note également que le Gouvernement de l'Angola a récemment décidé de relever de ses fonctions un des gouverneurs. M. Oshima pourrait peut-être nous préciser si cette décision va permettre aux travailleurs humanitaires d'avoir accès à certaines zones. Il y a également un grave problème d'infrastructure - l'absence de pistes d'atterrissage – qui empêche les personnes qui en ont le plus besoin de recevoir de l'aide.

Même si le pays a la capacité et le potentiel de venir en aide à son peuple, nous pensons qu'à ce moment-ci, la communauté internationale doit faire un effort très spécial pour aider le pays à tenter de régler ce problème pressant maintenant, car la population de l'Angola mérite de connaître les dividendes de la paix. Si nous ne le faisons pas à ce moment-ci, nous craignons un revirement de situation. Nous attendons avec intérêt le rapport de l'Ambassadeur Gambari, et nous espérons être en mesure de discuter plus avant des besoins de l'Angola.

M. Ryan (Irlande) (*parle en anglais*) : Nous remercions très sincèrement M. Oshima de son exposé et des documents riches en informations qu'il nous a fournis. Voilà plus de cinq mois que le Conseil a discuté de la situation humanitaire en Angola. Compte tenu des événements importants survenus récemment, cette mise à jour vient donc à point nommé et est très utile.

Le peuple angolais a maintenant sa meilleure chance depuis des décennies d'entreprendre un processus de normalisation. Toutefois, les événements récents entraînent d'énormes défis nouveaux du genre de ceux que M. Oshima a décrit en détail. Il y a des besoins immédiats qui doivent être satisfaits maintenant, et d'autres qui exigent une démarche plus réfléchie sur une plus longue période. Les besoins nutritionnels et médicaux des populations ne peuvent évidemment pas attendre et doivent être satisfaits immédiatement. Nous félicitons le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les autres institutions des Nations Unies pour leur travail à cet égard, aux côtés des organisations non gouvernementales.

La réinstallation des personnes déplacées à l'intérieur du pays représentera une opération humanitaire de grande envergure. Il va sans dire que ce processus doit être mené à bien avec l'assentiment des personnes déplacées elles-mêmes. Cette initiative présentera d'énormes problèmes humains et soulèvera d'importantes questions concernant le statut du droit à la terre.

Nous partageons la préoccupation de M. Oshima quant à la portée et à l'urgence du déminage. À cet égard, nous nous félicitons de la décision du Gouvernement angolais de ratifier la Convention d'Ottawa.

L'Angola est le deuxième plus important bénéficiaire de l'aide financière d'urgence et humanitaire accordée par l'Irlande, et continuera de représenter une priorité pour nous. L'opération humanitaire dans ce pays est maintenant l'une des plus importantes du monde. La situation sur le terrain l'exige. Toutefois, les nouvelles circonstances suggèrent que la démarche limitée adoptée au cours des dernières années doit changer. La communauté internationale et le Gouvernement doivent travailler ensemble pour élaborer un plan qui permettra de progresser. M. Oshima a insisté sur la nécessité de partager le fardeau, et cette initiative sera appuyée par de nombreux donateurs et – nous l'espérons sincèrement – par le Gouvernement angolais.

Il y a un déficit humanitaire énorme en Angola, qui ne peut être comblé sans l'assistance de la communauté internationale. On peut raisonnablement s'attendre à ce que la communauté des donateurs accorde un appui et une aide humanitaire additionnelle si elle constate que l'État consacre systématiquement une grande partie des revenus croissants qui proviennent des ressources naturelles aux programmes visant à reconstruire l'Angola pour les Angolais, qui sont les propriétaires naturels de ces ressources. Nous affirmons que cela devrait être fait non seulement pour le bien-être de la population – qui est la priorité évidente et absolue – mais aussi pour renforcer la légitimité des institutions et des structures étatiques de l'Angola. Nous transmettons ce message au Gouvernement angolais par le biais de ses représentants qui sont présents dans la salle du Conseil aujourd'hui.

Je voudrais poser deux brèves questions à M. Oshima. Compte tenu de l'importance de l'agriculture, qu'il a soulignée, est-ce que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires sait dans quelle mesure les terres agricoles sont minées, et quelle est la gravité du problème auquel nous faisons face lorsqu'il s'agit de favoriser le retour des gens sur leurs terres pour qu'ils sèment d'urgence afin de produire des aliments? Deuxièmement, je me demande si M. Oshima peut donner au Conseil une idée du temps qui serait nécessaire pour mener à bien le programme de réinstallation, compte tenu des déficits énormes qui existent actuellement quant à l'infrastructure et aux ressources.

Le Président (*parle en anglais*) : La délégation de l'Angola a maintenant demandé à participer à ce débat. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter le représentant de l'Angola à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Gaspar Martins (Angola) prend place à la table du Conseil.

M. Williamson (États-Unis) (*parle en anglais*) : Nous saluons l'excellent travail qu'a réalisé le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en Angola pour coordonner l'aide et répondre aux énormes besoins. Les États-Unis ont été fiers de travailler avec ce Bureau pour réagir activement à la crise humanitaire en Angola. Les États-Unis ont déjà fourni ou promis de fournir 97 000 tonnes métriques d'aliments et deux millions de dollars d'articles de base non alimentaires, qui ont été transporté par pont aérien dans les zones où vivent des familles. Cela porte l'aide humanitaire fournie par les États-Unis à l'Angola à 100 millions de dollars pour l'exercice financier en cours. Nous sommes déterminés à travailler avec le Gouvernement de l'Angola, les institutions des Nations Unies et d'autres donateurs pour coordonner nos priorités et établir les mesures à prendre à l'avenir, aussi bien pour les besoins humanitaires immédiats que pour des questions plus larges comme la réinstallation des personnes déplacées à l'intérieur du pays, des anciens combattants et des réfugiés qui reviennent en Angola.

Nous attendons du Gouvernement de l'Angola qu'il joue un rôle de chef de file en s'engageant à assurer le bien-être de son peuple. Les donateurs ne

peuvent pas offrir suffisamment d'aide pour répondre à tous les besoins de l'Angola. Mais ce pays est différent de la plupart des autres pays de l'Afrique australe qui sont confrontés à de graves crises humanitaires, car il a la chance d'avoir des ressources pour s'occuper de ses propres citoyens. Nous demandons instamment à l'Angola de consacrer rapidement des ressources importantes aux secours internes, au moment où la communauté internationale continue de l'aider.

Enfin, je voudrais aborder brièvement l'importante dynamique politique car elle a un impact énorme sur l'aide humanitaire, comme l'a souligné le coordonnateur humanitaire d'urgence, M. Oshima, et comme les questions soulevées par d'autres orateurs l'ont rendu évident. Il y a eu un changement radical en février, et le Gouvernement de l'Angola a su s'y adapter. Toutefois, nous attendons toujours le rapport du Secrétaire général, dans lequel il recommandera la stratégie que l'ONU devrait adopter. Qu'il s'agisse du déminage, des anciens combattants de l'UNITA et de leurs familles etc., le retard ne fait que causer du tort à la population angolaise. Nous attendons avec beaucoup d'impatience que le Secrétariat partage sa vision avec nous afin que le peuple qui souffre et qui a besoin d'aide puisse bénéficier de cette aide.

M. Mekdad (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Kenzo Oshima et dire à quel point nous avons apprécié son exposé très complet et riche en informations. Nous le remercions également des recommandations et des renseignements très précis qu'il a fournis dans son rapport.

L'évolution du processus politique en Angola est de bon augure. Nous estimons que cela tient essentiellement aux efforts sincères déployés par le Gouvernement de l'Angola lui-même pour rétablir la paix et la stabilité dans ce pays, qui souffre depuis beaucoup trop longtemps.

Le retour d'un grand nombre de réfugiés - environ 10 000 ces derniers mois – et les plans élaborés pour assurer le retour d'un plus grand nombre encore méritent le plein appui et le suivi de la communauté internationale. De même, le programme gouvernemental de déminage, qui, nous le savons tous, est fort onéreux, doit également être une priorité et recevoir le plein appui de la communauté internationale.

Nous estimons que s'attacher au rétablissement de la paix et de la stabilité en Angola aura des répercussions positives sur le processus de paix et sur la région dans son ensemble. M. Oshima a soulevé cette question lors de son exposé, en particulier en ce qui concerne certaines mesures attendues du Gouvernement angolais.

Nous estimons que trois de ces orientations reflètent certains aspects économiques de la situation et exigent donc, comme nous l'avons déjà indiqué, un appui plus important de la communauté internationale. La réfaction des routes, la franchise douanière pour certains produits, même s'il ne s'agit que de ceux qui fournissent des organismes humanitaires, et l'accélération des contrôles douaniers nécessitent des ressources. Il faut donc fournir un appui au pays afin qu'il puisse mener à bien toutes ses tâches.

Le quatrième aspect concerne la simplification des conditions de visa d'entrée imposées aux agences internationales. Nous estimons que le Gouvernement angolais reconnaît qu'il est dans son intérêt de faciliter ces procédures. Mais je me demande si ces quatre aspects ont été directement débattus avec le Gouvernement angolais et quelle a été sa réaction à ce sujet.

Une fois de plus, nous tenons à remercier M. Oshima pour sa visite dans ce pays. Nous savons que les conditions dans lesquelles il l'a effectuée ont été très difficiles et nous apprécions tous les efforts que son Bureau déploie pour fournir un appui à tous les Angolais dans la détresse.

M. Doutriaux (France) : Nous sommes en tous points tout à fait d'accord avec la présentation faite par M. Oshima. Mon gouvernement avait également envoyé une mission humanitaire en Angola à peu près au même moment que la visite de M. Oshima dans ce pays et, comme lui, nous en partageons les mêmes conclusions. La situation humanitaire reste préoccupante en dépit des espoirs nés du processus de paix en cours.

Il convient donc de maintenir l'effort de la communauté internationale mais ceci, comme l'a dit M. Oshima, en très étroit partenariat avec les autorités angolaises, qui doivent consentir un certain nombre d'efforts en faveur de la population angolaise.

Pour ce qui concerne mon pays, nous avons décidé de doubler notre dotation au Programme

alimentaire mondial dont l'action est unanimement reconnue en Angola. Nous allons également participer à l'approvisionnement des centres de santé et nous allons soutenir la scolarisation provisoire des enfants du cantonnement de Sambo qui est le plus peuplé et le plus isolé des camps de regroupement de l'armée de l'UNITA dans la région de Wambo.

Comme l'ont indiqué M. Oshima et les autres orateurs, il reste le grave problème de la réinstallation de quatre millions de personnes déplacées. Nous constatons, comme l'a dit M. Oshima, que le Gouvernement angolais et l'UNITA ont décidé de travailler ensemble pour la paix et ceci devrait faciliter le processus de réinstallation des personnes déplacées en cours.

La France va également soutenir des projets intégrés dans ce domaine-là pour une somme de deux millions d'euros, notamment dans les régions de Malandje et Wambo. La région de Wambo sera d'ailleurs visitée par le Ministre français des affaires étrangères, le week-end prochain, dans le cadre d'une visite officielle que mon ministre rend en Angola ce week-end.

Comme d'autres délégations, nous attendons avec intérêt le prochain rapport que fera le Secrétaire général sur la base de l'expertise de M. Gambari s'agissant du rôle de l'ONU pour appuyer et soutenir le processus de paix.

M. Ocaziones (Colombie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation tient à remercier M. Oshima de son exposé durant cette séance du Conseil de sécurité.

Le tableau qu'il nous a brossé de la situation humanitaire en Angola présente toujours des aspects inquiétants. Nous ressentons profondément les souffrances du peuple angolais et partageons son espoir d'un avenir meilleur. Par ailleurs, nous admirons grandement le dévouement et les efforts des organisations humanitaires sur place, notamment des organes de l'ONU qui oeuvrent pour aider à reconstruire la vie des personnes, des familles et du pays entier.

Après avoir entendu la déclaration du représentant du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), il ressort clairement qu'en cette période de rétablissement de la paix en Angola, les besoins humanitaires de sa population ont décuplé. Ils ont toujours été importants mais l'état de guerre a empêché la communauté internationale de connaître leur véritable ampleur. Aujourd'hui encore, ils sont difficiles à évaluer car les terrains minés et les routes détruites empêchent l'évaluation complète de la situation.

Néanmoins, ma délégation estime, comme l'a dit M. Oshima, que la communauté internationale a maintenant l'occasion de montrer à l'Angola et au reste du monde quels sont les dividendes de la paix. Selon nous, il appartient au Conseil de sécurité d'attirer l'attention sur cet aspect important et nous comptons sur l'ONU pour continuer de fournir une présence humanitaire au pays.

Nous pensons que, vu les besoins urgents des personnes déplacées, il convient de mettre en place pour elles des centres de réception dotés d'un équipement approprié, d'assurer le retour des familles chez elles et de leur permettre de mener une vie économiquement normale. Des efforts doivent être faits non seulement en matière de ressources financières mais également dans le domaine des droits de l'homme, de l'administration publique, des accords politiques et des garanties sécuritaires de la part du Gouvernement angolais.

Il se peut qu'en Angola nous soyons confrontés à une situation plus encourageante que d'autres que nous avons connues au Conseil : un gouvernement qui s'est déjà dit prêt à mener à bien les réformes nécessaires et des ressources potentielles dans le pays pour relever le niveau de vie de la population. Tout en réclamant une réponse généreuse des pays donateurs face aux besoins de l'Angola, ma délégation est convaincue que le Gouvernement angolais sera à la hauteur des espoirs de la communauté internationale à cet égard.

Les tragédies humanitaires comme celle de l'Angola ne doivent plus jamais se produire nulle part au monde.

Mme Arce de Jeannet (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le Mexique sait gré à M. Oshima des informations qu'il a données sur la situation humanitaire en Angola. Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance aux fonctionnaires des organisations humanitaires de l'ONU qui viennent en aide à la population du pays ainsi qu'aux organisations de la société civile, nationale ou internationale, qui travaillent dans ce domaine ou à la défense des droits de l'homme en Angola.

Le Mexique considère que la situation humanitaire de la population angolaise constitue le plus grand problème et le plus grand défi auxquels soient confrontés actuellement le Gouvernement et le peuple angolais dans le cadre du processus de consolidation de la paix et de la réconciliation nationale, un défi qui demandera également un engagement décisif de la part de la communauté internationale et des organisations multilatérales – à commencer par l'ONU en matière d'assistance.

Les informations communiquées ce matin par M. Oshima et celles que nous avons reçues de différents organes et organisations nous ont donné une idée de l'ampleur du problème que connaît l'Angola pour le retour des réfugiés et la réinstallation des personnes déplacées. Nous aimerions demander à M. Oshima si l'on applique pour ces activités le règlement et les normes de réinstallation réservées aux personnes déplacées, autrement dit : s'efforce-t-on, dans la pratique, d'inciter au retour volontaire dans les lieux de réinstallation, en fournissant la terre, les outils de travail, les semences et une infrastructure physique et sociale de base? Cette question est motivée par le fait que, d'après certains renseignements reçus de quelques organisations, certaines personnes déplacées qui vivaient à Kuito, capitale de la province de Bie, ont été forcées de retourner dans leur communauté sans disposer des conditions minimales de subsistance. Bien que le cas de Kuito soit un cas isolé peu conforme à la politique générale du Gouvernement, cette situation illustre les risques attachés à des retours prématurés et spontanés.

Nous aimerions également savoir si M. Oshima peut confirmer l'information selon laquelle, avec les réfugiés qui rentreront de Zambie, de République démocratique du Congo et de Namibie au cours de cette année et de l'année prochaine, nous aurions au total un nombre potentiel de 470 000 rapatriés de retour en Angola. Si tel était le cas, en effet, nous aimerions savoir si l'ONU, en coordination avec les différentes organisations sur le terrain, prend actuellement les dispositions nécessaires pour que ces retours et ces réinstallations s'opèrent vers des zones sûres et dans des conditions suffisantes, au niveau des services de base, pour permettre la survie de ces personnes.

Nous serions également intéressés d'apprendre si l'ONU dispose de renseignements plus précis sur le nombre de personnes qui auront besoin de denrées alimentaires du Programme alimentaire mondial pour survivre cette année. D'après les informations dont nous disposons, entre un million et un million et demi de personnes seraient tributaires de ces ravitaillements. À cet égard, nous aimerions également savoir s'il existe des programmes spéciaux à l'attention des personnes souffrant de malnutrition, en particulier des programmes destinés aux enfants, car d'après les renseignements que nous avons reçus, quelque 30 % de la population enfantine angolaise souffre actuellement de malnutrition.

La délégation du Mexique partage la satisfaction exprimée ce matin par d'autres délégations vis-à-vis de la décision du Gouvernement angolais de ratifier la Convention d'Ottawa sur l'interdiction complète des mines antipersonnel. Dans le cas de l'Angola, nous sommes conscients de l'énorme effort qui reste encore à faire dans ce domaine, notamment de la part de la communauté internationale et de la communauté des donateurs, car faute d'un programme de déminage digne de ce nom, en particulier au niveau des voies et infrastructures de transport, tout effort entrepris dans le domaine agricole ou en matière d'établissements humains ou de reconstruction nationale serait gravement compromis.

Enfin, la délégation du Mexique voudrait poser une question à M. Oshima ou peut-être au représentant de la délégation angolaise : nous croyons savoir que l'Assemblée nationale angolaise examine cette semaine le nouveau budget du Gouvernement et le Mexique voudrait savoir si dans la restructuration de ce nouveau budget, on a prévu donner la priorité aux programmes sociaux et aux programmes d'aide humanitaire.

M. Tavrov (Bulgarie) : Je voudrais remercier d'abord M. Oshima pour son rapport extrêmement utile qui rejoint les conclusions de la Bulgarie sur la situation humanitaire en Angola, laquelle reste préoccupante malgré les progrès du processus politique qui nous rendent optimistes.

Je ne vais pas répéter les commentaires qui ont été faits par les autres organisations mais je voudrais relever l'importance du problème des mines et du déminage en Angola, qui nous semble essentiel pour pouvoir progresser sur le reste des dossiers. M. Oshima a mentionné dans son rapport certaines mesures du Gouvernement angolais – qui fait de son mieux pour répondre aux besoins des populations – en vue de faciliter le travail non seulement de l'ONU et de ses

agences humanitaires – je voudrais, à cet égard, remercier tout spécialement le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Programme alimentaire mondial – mais aussi d'un grand nombre d'organisations humanitaires internationales qui font, je dois le dire, un travail remarquable en Angola; la Bulgarie les en remercie.

D'abord, concernant l'infrastructure, qui reste très endommagée par les années de guerre, M. Oshima pourrait-il mentionner quelques projets importants pour l'acheminement de l'aide humanitaire, où le Gouvernement angolais pourrait peut-être être encouragé à aider pour que les progrès soient rapides?

Ensuite, l'ONU travaille-t-elle avec le Gouvernement angolais pour l'aider à mieux gérer ses rapports avec les organisations humanitaires internationales, notamment en matière de dédouanement des livraisons humanitaires et de simplification du régime des visas?

M. Zhang Yishan (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais d'abord remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Oshima, de l'exposé qu'il vient de nous présenter. Comme il le dit, la situation humanitaire en Angola est très grave.

Après des années de guerre, de troubles et de ravages, près d'un tiers de la population – soit quatre millions de personnes – est déplacée à l'intérieur du pays; et deux millions de personnes ont cruellement besoin d'une aide de la communauté internationale. Celle-ci doit donc faire tout ce qui est en son pouvoir pour fournir l'aide et les secours nécessaires à la population angolaise.

Ce qui est encourageant, c'est que l'effort de consolidation de la paix est sur la bonne voie; la situation globale en Angola a pris une tournure positive et les perspectives de paix semblent également prometteuses. Pour consolider la paix en Angola, toutefois, il est nécessaire que la communauté internationale aide le Gouvernement à panser les blessures de la guerre, à améliorer sa gestion, à résoudre les difficultés économiques et à élever le niveau de vie de la population.

M. Ngoh Ngoh (Cameroun) **:** Monsieur le Président, je vous remercie; je serais bref. Je voudrais à mon tour remercier M.Oshima pour son exposé détaillé et pour les informations fort utiles qu'il vient de nous communiquer sur la situation en Angola. La signature du Mémorandum d'accord entre le Gouvernement angolais et l'UNITA a ouvert une page nouvelle dans l'histoire de ce pays meurtri par une longue guerre fratricide.

Cependant, malgré la cessation des hostilités, l'Angola connaît une situation humanitaire particulièrement préoccupante. Nous voulons féliciter le Gouvernement pour ses efforts en vue d'y faire face; nous félicitons également le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les autres organisations humanitaires qui interviennent sur le terrain pour leur action. L'ampleur des besoins de la population angolaise appelle assurément des efforts supplémentaires de la part du Gouvernement et de la part de la communauté internationale. La réinstallation des personnes déplacées, la réhabilitation des infrastructures, la situation des enfants sont des questions qui, de l'avis de ma délégation, devraient, en priorité, retenir l'attention.

Il y a également une question qui a été évoquée par plusieurs délégations, qui est la question du déminage. C'est une question essentielle, et j'aurais souhaité que M. Oshima nous fasse part, peut-être, des informations sur d'éventuels projets qui seraient envisagés pour lutter contre les mines terrestres, et réhabiliter les surfaces cultivables. Nous souscrivons aux recommandations qu'il vient de faire dans son rapport, et nous attendons, comme d'autres délégations, avec impatience, le rapport qui sera présenté à la suite de la visite de l'Ambassadeur Gambari en Angola.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais dire quelques mots en qualité de représentant de mon pays, pour remercier M. Oshima. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à cette table du Représentant permanent de l'Angola.

Le Royaume-Uni est grandement intéressé à contribuer à l'amélioration de la situation humanitaire en Angola. Nous recevons ici cette semaine une équipe de notre propre département pour le développement international, qui est venue nous aider à étayer les idées que nous présentons au Gouvernement angolais, pour rechercher les domaines dans lesquels se présenterait un besoin prioritaire en matière d'assistance. Mais cela se déroule en toile de fond du contexte actuel, qui est que nous soutenons pleinement l'idée d'un partage meilleur ou plus équilibré des charges dans cette affaire.

Je pense qu'il est utile de noter – ce n'est pas une question spécieuse – que la valeur totale de l'appel consolidé, d'une valeur de 233 millions de dollars, est équivalente à trois semaines de revenus pétroliers pour le Gouvernement angolais. L'Angola n'est pas un pays pauvre. C'est une question de coordination, pour s'assurer que les ressources adéquates vont là où il faut. Il est bon de voir travailler en étroite collaboration le Gouvernement angolais et l'ONU.

Nous ferons les mêmes observations que les autres en ce qui concerne les personnes déplacées à l'intérieur du territoire. Nous sommes très heureux que M. Francis Deng ait travaillé avec le Gouvernement angolais, afin d'arriver à ce progrès important que constitue l'adoption par le Gouvernement des principes directeurs pour les déplacements à l'intérieur du territoire. Mais j'espère que l'ONU continuera à travailler sur l'application de ces principes directeurs. J'espère que M. Oshima pourra nous faire savoir si cela continuera.

De même, en ce qui concerne les mines, le Gouvernement angolais va-t-il travailler avec les organisations des Nations Unies chargées du déminage dans le cadre du programme? Parce que, à nouveau, la coopération et le partage des priorités – sous la direction du Gouvernement angolais – ainsi que l'a dit M. Oshima, sont très importants.

Je reprends mes fonctions en qualité de Président du Conseil. Je voudrais rendre la parole au Secrétaire général adjoint afin qu'il puisse répondre aux commentaires et aux questions posées.

M. Oshima (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les membres du Conseil, en particulier pour les paroles aimables et encourageantes prononcées à l'endroit de mon Bureau, des institutions des Nations Unies et des partenaires, et en général, de la communauté humanitaire qui intervient en Angola. Cela est très encourageant.

Je pense que certaines des questions seraient peut-être mieux traitées par le représentant de l'Angola. Mais je vais essayer d'y répondre dans la mesure de ce que j'ai pu voir et entendre après mon passage sur le terrain.

Tout d'abord, sur la question de l'accès, ainsi que je l'ai dit, il s'est considérablement amélioré. Cela ne fait pas de doute. Le Gouvernement a été très coopératif pour garantir le meilleur accès possible aux populations dans le besoin. En ce qui concerne les zones de cantonnement des familles, des 35 ou 36 zones créées par le Gouvernement en application du Mémorandum d'accord, la communauté humanitaire a été capable d'accéder à 31 d'entre elles. Les opérations multisectorielles sont en cours dans ces zones. Je pense que c'est une grande amélioration.

Les restrictions à l'accès ne proviennent pas tant de l'insécurité générale – il existe un problème d'insécurité, bien sûr – que de la prolifération des mines, à laquelle plusieurs membres du Conseil ont fait allusion. L'Angola est l'un des pays au monde qui est le plus miné, et qui souffre d'un des plus forts taux par habitant de blessures causées par des mines. Il est clair que ni le Gouvernement ni l'UNITA n'ont besoin de mines dans l'Angola d'aujourd'hui. Ainsi qu'il a été dit par plusieurs délégations, il faut se féliciter de ce que le Gouvernement ait récemment ratifié la Convention d'Ottawa. Le problème est que les mines ont été déposées, sur une période de 30 ans, par de nombreuses parties prenantes différentes.

Il existe aussi un problème de coordination avec le Gouvernement, qui doit être résolu. Une coordination renforcée aux niveaux national et provincial est nécessaire, et il faut se féliciter du versement de fonds gouvernementaux supplémentaires. Il faut procéder à une étude en matière de mines au niveau national. À ma connaissance, les États-Unis se sont engagés à affecter un million de dollars à une étude d'impact en matière de mines, qui pourrait commencer un peu plus tard cette année.

En ce qui concerne les demandes de financement des institutions des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, lors de l'appel global de 2002, nous avons demandé 6,3 millions de dollars pour traiter de la question des mines en ce qu'elle concerne les opérations humanitaires. Mais aucune contribution n'a été faite pour l'instant. Les organisations non gouvernementales aussi connaissent des problèmes de financement. C'est un domaine dans lequel nous avons manifestement un besoin de soutien urgent de la part de la communauté internationale, afin d'accroître les actions relatives aux mines, et de réorienter les activités présentes vers la formation au risque lié aux mines donnée aux populations qui reviennent dans le pays. Au moins 67 provinces, composant à peu près 40 % des campagnes, sont très fortement minées. C'est sans conteste une grave entrave à la promotion du retour et de la réinstallation des populations déplacées.

En ce qui concerne certaines questions pratiques soulevées par le Gouvernement, telles que la réparation des routes et des ponts, de l'infrastructure, des pistes d'atterrissage etc., ce sont des questions que les institutions des Nations Unies ont abordé au cours des dernières années avec le Gouvernement angolais. Nous continuons à le faire avec ce dernier, afin que les meilleurs efforts soient accomplis pour remédier à ces problèmes très concrets.

L'Angola est un grand pays. L'infrastructure est en général dans un état lamentable dans de nombreuses régions du pays. En conséquence, de nombreuses opérations humanitaires sont menées par air, ce qui revient cher. Je crois que 60 % environ de l'aide humanitaire est fournie par voie aérienne. C'est donc une des plus grandes opérations humanitaires du monde et aussi la plus coûteuse. La remise en état des routes, ponts et pistes d'envol – surtout des routes et des ponts – serait donc cruciale afin de donner plus de moyens pour acheminer effectivement des biens au lieu de consacrer des ressources aux frais de transport aérien.

J'ai soulevé ces questions lors de mes rencontres avec les ministères concernés. Nous leur avons présenté une liste des infrastructures à réparer en priorité et je pense qu'ils ont pris bonne note tant de nos préoccupations que des réparations prioritaires que nous voudrions voir rapidement être effectuées.

En ce qui concerne les programmes de réinstallation, je pense que le représentant de l'Angola serait mieux à même d'y répondre.

En matière de démobilisation et de réinstallation des ex-combattants, nous croyons comprendre que le gouvernement vise à achever la démobilisation de près de 80 000 soldats d'ici le 20 juillet, dont 5 000 seront intégrés dans les forces armées angolaises. En outre, le Gouvernement angolais a demandé à la Banque mondiale et à d'autres acteurs de mettre en place un programme de démobilisation et de réinsertion. C'est donc bien à l'étude, et le gouvernement travaille activement à sa planification, avec l'appui d'organisations internationales comme la Banque mondiale.

L'ONU, quant à elle, apporte l'appui que lui demande le gouvernement. Jusqu'ici, il lui a demandé d'aider les familles des ex-combattants, et les institutions apportent actuellement une aide d'urgence dans plusieurs zones de regroupement familial.

Pour ce qui est du calendrier de réinstallation, nous avons posé la question mais une réponse claire ne nous a pas été donnée quant à la façon dont le gouvernement examine le calendrier et les détails de la réinstallation des personnes déplacées. J'ai le sentiment qu'il travaille très activement à un plan.

En ce qui concerne les réfugiés, l'Angola, comme je l'ai dit, compte une population réfugiée d'un peu moins d'un demi-million de personnes dispersées dans les pays voisins. D'après ce que je sais, et bien que des mouvements spontanés de rapatriement aient apparemment commencé dans certaines localités, les conditions ne sont pas encore réunies pour le rapatriement librement consenti et ordonné des réfugiés. Je crois comprendre que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés se prépare pour le retour, en Angola, de réfugiés des pays voisins.

Les principes directeurs relatifs aux déplacements internes que le Gouvernement angolais a adoptés dans sa législation nationale sont louables, je l'ai dit, mais il importe qu'ils soient activement mis en oeuvre. D'après ce que nous savons, le gouvernement a coopéré avec les institutions des Nations Unies – et notamment avec mon bureau, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires – pour mettre en oeuvre ces principes non seulement au niveau national mais également au niveau provincial. L'intention est donc là de les mettre en oeuvre, mais, de toute évidence et vu l'envergure du problème, il reste beaucoup à faire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint de ses éclaircissements utiles et intéressants.

Quand le Secrétaire général aura présenté son rapport fort attendu, nous aurons l'occasion de discuter plus avant, de soulever d'autres questions et de procéder à des échanges sur les problèmes humanitaires.

Je donne la parole au représentant de l'Angola.

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer transmettre au Conseil et à vous en particulier, Monsieur le Président, notre profonde reconnaissance pour avoir convoqué cette séance qui aurait dû prendre la forme d'un exposé commun et inclure l'examen du rapport du Secrétaire général. Le fait que l'Angola est devenu une question

si importante pour les Nations Unies est ce qui m'a mis un peu en retard : je faisais dans la salle voisine une déclaration devant le Conseil économique et social qui examinait aussi la situation en l'Angola et la question même dont M. Oshima a saisi le Conseil : la situation humanitaire.

Premièrement, je voudrais assurer au Conseil que le Gouvernement angolais prend très au sérieux les recommandations contenues dans l'exposé de M. Oshima. Le Conseil se rappellera avoir recommandé que M. Oshima effectue une visite en Angola il y a quelques mois, en mars, quand il a examiné la situation humanitaire très grave qui a précédé les faits nouveaux en Angola. En avril, avec la signature du Mémorandum d'accord et de l'Accord de paix, une situation différente est apparue en Angola, avec le renforcement du processus de paix et la mise en oeuvre des recommandations faites par le Conseil depuis un certain nombre d'années. Je dirai que nous sommes très encouragés par le fait que nous verrons très bientôt la présence des Nations Unies prendre une nouvelle forme en Angola. J'espère que cela nous amènera à envisager les questions de reconstruction du pays et de consolidation de la paix.

En ce qui concerne certaines des questions soulevées, notamment le partage des charges : depuis deux ans, le Gouvernement angolais accroît la part de son budget affectée aux programmes sociaux. Je répète que c'est une tendance à renforcer. Comme le Président l'a souligné en tant que représentant du Royaume-Uni, les recettes pétrolières obtenues en deux ou trois semaines par l'Angola équivalent à ce que demande l'appel qui va bientôt être lancé.

Peut-être nous faut-il examiner ces indicateurs sous une optique différente. C'est une situation en pleine évolution. Il s'agit d'une situation qui, dans une très large mesure, réclame plus qu'auparavant une réaction plus tranchée de la communauté internationale. Très bientôt – le Bureau de la coordination des affaires humanitaires va lancer un nouvel appel. En répondant à cet appel, nous voudrions que la communauté internationale considère l'Angola d'un oeil différent : non pas en tant que pays «riche» dont les ressources pourraient couvrir les montants nécessaires en deux ou trois semaines, mais en tant que pays qui est disposé à accroître sa part dans l'apport de services.

Oui, l'Angola est sans doute l'un des pays où il est plus coûteux de fournir des services, du fait que ces services doivent être fournis par voie aérienne. L'un des programmes clefs, qui a été approuvé immédiatement et qui est en cours de réalisation est celui qui concerne la réfection des ponts, des routes et des pistes d'atterrissage. Car il y a des endroits où on ne peut utiliser les routes en raison de la nécessité de procéder au déminage de manière beaucoup plus coordonnée et énergique. Nous sommes parfaitement résolus à faire justement cela.

Je voudrais également remercier le Conseil des aimables paroles qu'il a adressées à mon gouvernement pour avoir ratifié la Convention d'Ottawa. Encore une fois, cela met en évidence une tendance qui indique que nous sommes déterminés à aborder la question des mines terrestres et ce avec l'aide de la communauté internationale, plutôt que de continuer comme par le passé.

Je voudrais une fois de plus vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion. Je remercie également M. Oshima de l'exposé qu'il a fait au Conseil. En ce qui concerne les recommandations qui ont été faites, le Conseil peut compter sur l'appui complet et déterminé de mon Gouvernement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant permanent de l'Angola de ces remarques. Nous attendons tous avec intérêt de voir se développer la coopération entre le Gouvernement angolais et l'Organisation des Nations Unies sur les points dont nous avons débattu ce matin.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 25.